



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Diffusion de France Culture sur la bande FM à La Réunion

Question écrite n° 30817

Texte de la question

Mme Huguette Bello attire l'attention de M. le ministre de la culture sur la fin de la diffusion de France Culture sur la bande FM à La Réunion depuis février 2020. Avec cette décision, les outre-mer sont désormais les seules régions françaises à ne pas recevoir toutes les stations nationales de Radio France en FM. À l'exception de France Inter, les auditeurs des outre-mer n'ont plus accès à aucune autre station de Radio France par la bande FM. Ils se retrouvent privés d'une écoute directe de France Culture, de France Musique, de ces stations majeures du service public. Les arguments qui président à cette décision sont peu compréhensibles surtout lorsqu'est brandi celui de l'éloignement géographique. Quant au recours à internet, il ne constitue pas une solution alternative satisfaisante ne serait-ce qu'en raison de la fracture numérique et des contraintes d'équipement mais aussi d'une moindre familiarisation de certains auditeurs à cette technologie. De manière paradoxale, c'est cette décision privant les auditeurs ultra-marins d'une écoute directe de ces stations qui vient amplifier l'éloignement. Cette coupure est vécue comme une discrimination d'autant plus insupportable qu'elle est le fait d'un service public. Le déploiement du DAB+ dont l'usage est comparable à celui de la FM (simplicité d'écoute, gratuité, indépendance vis-à-vis d'internet) permettra sans doute de retrouver un accès intégral aux différentes stations nationales de Radio France. C'est pourquoi, dans l'attente de cette nouvelle technologie et parce que la continuité territoriale relève aussi d'un égal accès au service public de la radio, elle lui demande de bien vouloir rétablir la diffusion dans les outre-mer des stations de Radio France sur la bande FM.

Données clés

Auteur : [Mme Huguette Bello](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30817

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2020](#), page 4505

Question retirée le : 14 juillet 2020 (Fin de mandat)